

Vendredi 30 mars 2012

au CinéMarine de Saint Gilles Croix de Vie - Salle 1

Journée professionnelle sur l'accessibilité des œuvres et des établissements de cinéma

15h45 - Table ronde sur l'accessibilité des salles de cinéma aux personnes ayant un handicap sensoriel

Modérateur : Xavier Gallin

Xavier Gallin : On passe à la deuxième table ronde. L'accessibilité aux personnes ayant un handicap sensoriel. Je demande aux personnes concernées, Marc-Olivier Sebbag et Olivier Hillaire de la FNCF (Fédération Nationale des Cinémas Français), Patrick Saonit de l'AVH (Association Valentin Haüy), Véronique Charrat de *Premiers Plans* d'Angers, Dominique Viviani, régisseur du *festival un Autre REGARD*, Mickael Neveu , et Lilian Lefranc de *ST2L*. Merci à tous.

J'espère que l'on aura assez de place.

Sujet déjà abordé dans les tables rondes de ce matin : le sous-titrage et l'audiodescription. Maintenant, on va vraiment parler d'accessibilité des équipements, plutôt que des œuvres. Faisons un tour de piste des intervenants. Je vous laisse vous présenter vous-même. Je vous donne le micro.

Olivier Hillaire – consultant indépendant :

Bonjour, je suis Olivier Hillaire, je ne suis pas de la FNCF. J'ai travaillé pour la FNCF. Je suis consultant indépendant et je travaille sur les questions de projection numérique dans les salles de cinéma.

Marc-Olivier Sebbag – FNCF:

Marc-Olivier Sebbag, délégué général de la Fédération Nationale des Cinémas Français.

Patrick Saonit – AVH :

Patrick Saonit, responsable Audiovision pour l'association Valentin Haüy.

Véronique Charrat – Premier Plans Angers :

Véronique Charrat, responsable l'action culturelle au festival d'Angers *Premiers Plans*.

Lilian Lefranc: Lilian Lefranc. J'étais là ce matin pour ST2L. J'ai développé des outils pour le cinéma numérique et le sous-titrage en salle pour le 35 mm.

Xavier Gallin : Marc-Olivier Sebbag, vous avez, à la FNCF, mené une étude sur les équipements pour l'accès des personnes ayant un handicap sensoriel aux œuvres cinématographiques.

Marc Olivier Sebbag : Oui, cela fait plusieurs années qu'on a noué des relations avec des associations de handicapés sensoriels – sourds, malentendants et aveugles. À l'issue de ces rencontres et ces discussions, notamment avec notre directeur juridique, Erwan Escoubet, qui n'a pas pu être là aujourd'hui, on s'est dit qu'il fallait que l'on passe une étape supplémentaire, une étape nouvelle, dans la promotion et la sensibilisation de la possibilité pour les salles de proposer des solutions d'accessibilité aux spectateurs handicapés.

Ces solutions sont apparues récemment. C'est ce qu'on a évoqué ce matin. Le passage de la projection 35 mm au numérique pour un projet de sensibilisation global de l'ensemble des exploitants a été une étape essentielle. Elle rend possibles des choses qui étaient complexes dans l'environnement 35 mm.

Nous nous sommes dit qu'il serait intéressant pour les salles d'avoir une sorte de vadémécum, de descriptif des solutions techniques à disposition, ou qui pourraient l'être dans les prochains mois, dont on sait qu'elles vont être commercialisées. Et en fonction de leur configuration, de leurs relations avec les associations au niveau local, que les salles de cinéma puissent prendre connaissance de ces équipements et faire éventuellement le choix qu'elles souhaitent à ce sujet.

Il y a d'autres points que j'aurais souhaité aborder. Le deuxième point évoqué ce matin, essentiel pour les salles de cinéma, c'est le « faire savoir ». Aujourd'hui, une des problématiques des salles de cinéma qui disposent d'équipements comme la boucle magnétique, c'est de savoir dans quelles conditions elles peuvent avoir accès à des éléments techniques nécessaires au sous-titrage ou à l'audiodescription.

Xavier Gallin : On va entrer dans le vif du sujet.

Marc Olivier Sebbag : C'est un point essentiel, au-delà de l'information collective qui peut être faite, soit par les associations qui font un travail important auprès de leurs membres et des salles de cinéma, mais aussi par le travail confié à Madame Giffard. Il doit y avoir aussi, entre le distributeur et l'exploitant, une information individuelle, pour savoir si le film existe en version sous-titrée et audiodécrite. C'est aussi ce qu'ont dit ce matin les distributeurs.

Xavier Gallin : Vous avez parlé de la boucle magnétique...

Marc Olivier Sebbag : Attendez, je ne veux pas entrer dans le détail technique, mais évoquer les trois ou quatre points de principe.

Troisième obligation : c'est la question du financement de l'acquisition de ces équipements. On est très heureux que le CNC ait débloqué 1 million d'euros par an sur trois ans pour favoriser le développement du sous-titrage et de l'audiodescription. Nous l'avons déjà dit au Centre et nous le redisons : c'est une mesure incitative alors que les salles de cinéma ont une obligation légale d'accessibilité et n'ont pas le financement supplémentaire. Nous souhaitons qu'une telle action, un financement global d'accessibilité des salles, soit mise en place dans l'objectif de 2015.

Le quatrième point était plus technique. Il s'agissait d'une mesure nécessaire concernant les pistes des DCP nécessaires à l'audiodescription, qu'il faudrait normaliser. Aujourd'hui, les pistes 7 et 8 doivent être consacrées à l'audiodescription. Elles ne sont pas réservées, elles sont utilisées, mais il faudrait normaliser. Et là nous demandons au CNC de porter ce point à l'AFNOR, (Association Française de Normalisation) pour que les pistes ne soient pas utilisées pour d'autres usages. Sinon, à moyen ou long terme, elles ne seront plus utilisées pour l'audiodescription. C'est une mesure à construire qui n'est pas compliquée. Il faut juridiquement que ces pistes soient réservées à cet usage.

Xavier Gallin : Entrons donc le vif du sujet. Vous avez parlé de boucle magnétique, c'est un point important pour les ERP et les salles de spectacle. Une boucle magnétique, c'est quoi ? Je vais demander à Olivier Hillaire de le dire.

Olivier Hillaire : La Fédération des Cinémas m'a demandé d'étudier les techniques qui permettent aux malvoyants et aux malentendants d'accéder aux salles. Dans ce cadre-là, j'ai étudié la solution de la boucle magnétique. La boucle magnétique existe depuis longtemps. On ne sait pas exactement combien de salles en sont équipées en France, mais il y en a un certain nombre. C'est une solution qui fonctionnait avec le 35 mm et qui fonctionne toujours avec le numérique, sur le même principe. La boucle magnétique, cela consiste à faire passer un fil électrique autour de la salle de cinéma, de manière à ce que tous les gens qui ont un appareil auditif puissent recevoir le son qui circule dans la boucle sous forme amplifiée. C'est la boucle « traditionnelle », parce que c'est une solution qui est implantée dans pas mal d'endroits, qui pose quand même des problèmes aux exploitants. Il faut l'installer et cela peut coûter très cher. Ce qui est recommandé, c'est de l'installer quand on construit la salle ou on la rénove.

Autre problème : la boucle, c'est un fil électrique qui est fragile. Dans certains nombres de salles, la boucle ne fonctionne plus parce qu'elle a pu être dégradée à l'occasion de travaux.

Xavier Gallin : Il faut un casque ?

Olivier Hillaire : Non, la boucle auditive est un principe qui ne concerne que les personnes appareillées. L'exploitant n'a aucun matériel de réception à donner aux spectateurs, du moins dans ce dispositif de boucle traditionnelle où le fil est installé de façon permanente autour de la salle. Aujourd'hui, il y a un nouveau concept qui apparaît, mais qui n'est pas encore installé dans des salles de cinéma en France, c'est une boucle « tour de cou ». C'est toujours la même chose, vous avez un fil autour du cou, qui va recevoir le son amplifié, mais là le son amplifié n'est plus transmis au spectateur de manière filaire, mais par des ondes, un système d'ondes. Il faut utiliser un système de transmission infrarouge ou UHF.

Marc Olivier Sebbag : De façon plus générale, je voulais juste indiquer que ce que vient de dire Olivier est exactement l'esprit dans lequel nous avons conçu le vademécum - qui sera diffusé dans les prochaines semaines à l'ensemble de nos adhérents. C'est une description, un descriptif pratique des éléments techniques qui existent et qui seront à disposition dans les prochains mois sur le marché pour les exploitants. Chacun selon sa configuration et selon son analyse peut opter pour l'un ou pour l'autre. Avec l'idée que l'on décrit de façon objective les difficultés que cela peut entraîner, les points sur lesquels veiller et les éléments extérieurs au dispositif technique lui-même, comme la

question du mixage des films, pour pouvoir intervenir dans le cadre de la boucle magnétique ou d'un autre dispositif. Ce à quoi il faut veiller, et les limites. Chaque équipement a ses avantages et ses limites.

Xavier Gallin : Lilian Lefranc, les solutions pour les sourds et malentendants, qu'est-ce que vous préconisez en termes d'équipement ?

Lilian Lefranc : Je ne suis pas expert. J'ai créé des outils. J'ai un avis sur la question. Pour la boucle magnétique, cela isole la personne équipée du son de la salle. C'est très bien. J'ajoute quelques éléments sur ce qui a été dit. Sur la piste 7 et 8 du DCP, je ne sais pas si elle peut être réservée à une piste d'audiodescription. Elle peut l'être ?

Xavier Gallin : Nous allons en parler après.

Lilian Lefranc : Après, j'ai créé un outil qui permet d'incruster facilement des sous-titres en couleur dans un DCP. Ce n'est pas un avis d'expert. Par mon initiative personnelle, au sein de festivals, je peux incruster en quelques jours un sous-titre dans un DCP qui m'arrive non crypté. A titre personnel.

Xavier Gallin : Il ne faut pas d'équipements spéciaux ?

Lilian Lefranc : Non. C'est projeté. Il y a d'autres solutions en expérimentation. Nous en avons parlé ce matin. Des expérimentations sont possibles. Un miroir serait mis devant une personne sourde ou malentendante. Avec le sous-titre diffusé à l'envers au fond de la salle, il permet de lire le sous-titre sans perturber les spectateurs entendants. Autre système en expérimentation : un petit moniteur pour chaque personne sur le siège. Des dispositifs assez coûteux et pas forcément fonctionnels pour les personnes sourdes ou malentendantes. C'est en cours d'expérimentation. Il y en a peut-être d'autres.

Olivier Hillaire : Tout d'abord, je n'ai pas très bien fait mon travail. Je n'ai pas vu votre technologie. Mon travail était centré avant tout sur les technologies destinées aux exploitants de salle de cinéma et non pas pour les DCP ou le sous-titrage. Ce qui est vrai, c'est que j'ai constaté en discutant avec des prestataires que l'on est loin d'en avoir fini avec les progrès des technologies qui vont permettre aux malvoyants ou malentendants d'accéder aux salles de cinéma. Il y a actuellement des projets en cours chez plusieurs prestataires en France. Nous en verrons les résultats dans les prochains mois. Dans mon travail il n'en est pas question, mais cela va arriver.

Xavier Gallin : Cela pose un problème. Les cinémas passent au numérique. Est-ce que cela va aider ces nouveaux équipements ? Deuxièmement, nous sommes au début, vous l'avez dit. Cela va créer de nouveaux produits ou des innovations à venir. Difficulté pour l'exploitant : est-ce qu'il n'a pas intérêt à dire qu'il faut attendre un peu que les coûts des équipements baissent ? Il y a des produits qui coûtent cher ! Après, la deuxième chose c'est de se dire, est-ce que je n'ai pas intérêt à attendre pour avoir un produit plus moderne ?

Marc Olivier Sebbag : Il est clair - c'était le préalable de notre présentation à tous les deux - que c'est un document sur l'état de l'art au jour J. Les choses évoluent. Il n'a pas vocation à être exhaustif. Nous avons essayé de rassembler des éléments connus, ou sur

lesquels Olivier a investigué. Il est très modeste dans son degré scientifique. On sait que tout cela évolue, mais il fallait quand même répondre à un besoin d'information des salles. On ne peut pas dire que l'on attend toujours. Il y aura toujours des choses plus pratiques, plus technologiquement avancées et moins chères. À un moment, il faut dire qu'il existe aujourd'hui sur le marché, ou potentiellement sur le marché, un ensemble d'éléments. Vous évoquiez des dispositifs qui sont commercialisés, comme le système des miroirs depuis des années aux Etats-Unis. Il y a des équipements liés à des écrans de visionnage de sous-titrage. Les solutions de mise en œuvre pratique dans les salles doivent être souples et évolutives, en fonction de ce que veut faire l'exploitant, et aussi des discussions avec ses interlocuteurs, ses spectateurs handicapés. Il peut y avoir plusieurs solutions, y compris dans la même salle, pour un certain nombre de handicaps. Certaines séances sous-titrées avec votre système et aussi pour d'autres situations, plus souples dans leur utilisation et dans l'accès, des solutions individualisées. Chaque dispositif offre un avantage et une limite. C'est dans cet équilibre que se détermine l'exploitant. Vous dites que certains peuvent attendre. Oui, mais à un moment il faut répondre à une exigence légale et à une demande des spectateurs. Il ne faut pas oublier que pour les salles de cinéma, les spectateurs handicapés sont des spectateurs. Il faut répondre à cette demande. Les salles de cinéma le font par la programmation des films, etc. Elles le font d'ores et déjà, et le feront plus encore demain.

Xavier Gallin : Nous allons passer à l'audiodescription. Aujourd'hui, Patrick Saonit, vous travaillez dessus. Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Patrick Saonit : Nous sommes vraiment à un tournant. Quand on a démarré il y a plus de 20 ans, nous en étions vraiment au début. L'audiodescription n'existait pas. Il fallait non seulement travailler une technique d'écriture, d'enregistrement, mais aussi de diffusion. Nous avons démarré grâce à Gaumont où nous avons la possibilité de diffuser notre travail avec des cassettes U-MATIC en vidéoprojection. Mais nous étions sur des situations où nous avions des projections réservées au public aveugle et malvoyant. Nous sommes passés à d'autres évolutions, toujours avec Gaumont, des tests, au Gaumont Ambassade et Nantes, avec des systèmes maintenant archaïques : un PC où on avait synchronisé des descriptions sur CD Audio, mais c'était très lourd à gérer. On arrive avec le numérique à quelque chose qui se démocratise. Les audiodescriptions seront sur la piste 8 des DCP et pourront être diffusées dans n'importe quelle salle sans trop d'équipement spécifique. Il y a effectivement un circuit infrarouge ou HF à rajouter avec des boîtiers récepteurs. Mais les lecteurs DCP et les projecteurs seront standards.

Xavier Gallin : Un mot sur les matériels et les équipements que vous avez identifiés. Il y a des systèmes pour malvoyants dans votre étude ?

Olivier Hillaire : Il y a différents systèmes pour malvoyants présentés.

Xavier Gallin : Quels sont les principaux types de matériel ?

Olivier Hillaire : Pour les malvoyants, l'idée c'est de transmettre du son, celui de l'audiodescription, dans un casque. Toutes les technologies aujourd'hui développées consistent à transmettre le son de manière non filaire. Le fil, ce n'est pas très commode, pas commode du tout. L'idée c'est de se baser, comme le disait Patrick, sur une technologie infrarouge, soit sur une technologie UHF. Vous utilisez deux types de

solutions différentes. Il y a une autre technologie - j'en cite trois dans cette étude -, une technologie développée par une société américaine qui est assez différente. Ces trois technologies fonctionnent bien.

Vous parliez du coût. C'est une question assez importante à creuser dans l'avenir. C'est plus abordable que les technologies fondées sur le 35 mm. Maintenant, quand il s'agit d'équiper des spectateurs dans une salle, si vous achetez 100 équipements ou 20, ce n'est pas pareil.

C'est une question que j'avais abordée avec Patrick, à savoir combien faudrait-il idéalement, dans une salle, d'équipements de réception pour les spectateurs pour répondre de manière satisfaisante à la demande. On s'est basé sur quelques exemples. C'est quand même des cinémas très importants. Jusqu'à présent, les cinémas qui proposaient ce genre de projections étaient rares. On peut imaginer que cela draine des spectateurs qui viennent de loin. Je pense que c'est un aspect important à creuser.

Xavier Gallin : Je ne sais pas si Dominique Viviani ou Mickael Neveu sont là, mais j'aimerais qu'ils viennent nous retrouver parce que l'on a eu ici quelques problèmes pour installer l'audiodescription. D'abord au niveau des pistes 7 et 8 et là au niveau technique. S'ils peuvent venir nous rejoindre...

Lilian Lefranc : Et moi je pose la question sur les pistes 7 et 8 avant qu'ils n'arrivent. Naïvement, comme on fait avec les films mixés en 7.1 ?

Marc Olivier Sebbag : C'est l'un des éléments pour lesquels il faut normaliser ces pistes 7 et 8. Aujourd'hui, on est en son 5.1 normalement. Ces pistes n'étant pas normalisées, elles peuvent être utilisées par le distributeur pour mettre d'autres choses que de l'audiodescription. Il y a d'autres pistes qui sont libres, et qui ne sont pas normalisées sur les DCP. Il faut que les habitudes et les usages se généralisent à la place de l'audiodescription sur ces pistes, et qu'elles puissent être normalisées.

Un point complémentaire : la question du rôle des collectivités locales pour favoriser l'accessibilité, elle existe aussi pour le handicap sensoriel. Il y a des initiatives intéressantes, par exemple, faites par la Mairie de Paris en termes d'information et de communication, mais aussi de dynamisation et de regroupement de coordination du parc de salles. Ces initiatives sont aussi intéressantes et permettent que différentes salles, équipées différemment, donnant accès différemment aux films, puissent se coordonner entre elles pour faire une offre globale de cinéma aux spectateurs handicapés.

Xavier Gallin : Un point. La compatibilité du matériel, aujourd'hui c'est quelque chose qui fonctionne ? Tous les matériels sont compatibles ?

Marc Olivier Sebbag : Non, un UHF ne sera pas forcément compatible avec un infrarouge. Deux salles voisines avec des boucles magnétiques créent des interférences si elles sont mal isolées. Il y a beaucoup de questions pratiques qui se posent, qu'Olivier évoque dans le document que l'on est en train de finaliser.

Xavier Gallin : Dominique Viviani, par rapport aux pistes 7 et 8, vous pouvez expliquer les problèmes que vous avez rencontrés pour le festival ?

Dominique Viviani : Les problèmes sont multiples malheureusement parce que les nouveaux projecteurs DCP, les serveurs qui sont derrière... C'est une grande avancée

technologique, on est tous d'accord. Mais c'est un bloc unique où on ne peut plus mettre les mains sous le capot pour bricoler. On a un signal son qui arrive en 5.1 sur notre espace de cinéma. La difficulté technique, c'est de séparer la piste 7 et 8 du reste du signal son du cinéma, de l'isoler pour l'envoyer dans un émetteur HF qui lui va le diffuser dans les casques. Dans l'installation des nouveaux serveurs DCP et nouveaux projecteurs, ils n'ont pas pensé à ces histoires d'audiodescription, à ce qui allait suivre derrière. C'est un système en place dans tous les cinémas depuis 2 ou 3 ans et cela n'a pas été pensé pour. Heureusement qu'il y a des associations, des festivals pour pousser derrière. Cela oblige les fabricants à réfléchir à la question et à trouver des réponses techniques pour pouvoir faire de l'audiodescription, etc... C'est surtout un discours entre les chefs de cabine et les installateurs du matériel. On passe beaucoup par eux maintenant. C'est eux qui doivent trouver des solutions techniques pour pouvoir audiodécrire et diffuser.

Xavier Gallin : Patrick Saonit, ces problèmes de pistes 7 et 8 vous les avez rencontrés, vous les rencontrez ?

Patrick Saonit : Oui, bien sûr, parce qu'une nouvelle technologie arrivait, c'est-à-dire la diffusion numérique. Effectivement, il y avait tout un travail de la part des directeurs de salle, des techniciens, pour s'approprier cette technologie. Nous, on arrivait avec des complications supplémentaires ; il fallait déjà bien faire fonctionner les choses afin d'arriver, justement, à écarter les pistes 7 et 8 pour pouvoir les envoyer dans un émetteur. Par contre, une fois que cela est fait, c'est bon, c'est définitif, et il n'y a plus rien à modifier, sauf s'il y a une mise à jour du matériel qui ne comprend pas cette disposition. Mais effectivement, on a essayé de se rendre à chaque fois disponible quand on organisait des séances, pour dire : « Vous travaillez à partir d'un DCP qui a en piste 8 l'audiodescription. Avec votre matériel, normalement, vous devez pouvoir alimenter des émetteurs que l'on vous prête, que l'on vous fournit. » Mais on arrivait toujours avec une solution de secours au cas où au dernier moment, par exemple pour des raisons techniques ou autres, on n'arrivait pas à isoler cette piste 8 et l'envoyer sur l'émetteur HF.

Xavier Gallin : Les solutions de secours c'est quoi ?

Patrick Saonit: Simplement un ordinateur, comme pour la séance d'hier, *Hasta la Vista*, où on avait notre description sur une piste d'un logiciel et le son du film sur une piste de référence. Ce système nous permet de nous installer en 10 minutes dans une salle, de nous synchroniser sans avoir vu la projection à l'avance ou la copie qui allait être diffusée ; même des fois de synchroniser une description qui a été enregistrée à 25 images secondes sur une copie à 24 images secondes, et d'arriver à assurer toute la projection avec quelqu'un qui va lancer la description au démarrage, vérifier qu'elle est bien calée et intervenir s'il y a un souci. C'est une solution de secours, pour assurer des projections avec audiodescription qui permettent de montrer qu'il existe un public aveugle et malvoyant intéressé par le cinéma et qui voudrait aller au cinéma comme tout le monde. C'est un système de remplacement avant que tout soit pris en main par le numérique.

Xavier Gallin : Vous équipez également plusieurs festivals, on a parlé de festivals. Quelles solutions vous préférez, comment cela fonctionne ?

Patrick Saonit: On a tous les cas de figure. Ici, c'est un bon exemple puisqu'on a des projections à partir de DVD, de 35 mm, de DCP. Des descriptions qui sont enregistrées sur les supports, d'autres qui sont synchronisées soit sur des pistes avec des machines différentes, soit avec notre système. On peut avoir dans un même festival une même salle où toutes les projections avec audiodescription sont autonomes, ou alors une, plusieurs où toutes les séances vont être accessibles pour les personnes aveugles et malvoyantes ; on a réussi à faire cela à l'UGC Créteil pendant plus de 15 jours. Ce sera bientôt la troisième édition du Festival de l'Audiovision AVH à l'UGC Gobelins où 12 films sur un total de 50 séances seront accessibles. Deux salles seront équipées en simultané et une grande partie des séances seront à partir des DCP avec audiodescription, donc automatiques.

Marc Olivier Sebbag : Juste un point au regard de la discussion de ce matin. On voit sur cette question de pistes, etc., que c'est la coordination et l'information au sein de la filière, y compris avec les prestataires techniques, qui est essentielle sur ces points là... Nous, en tant que Fédération des Cinémas, on s'est attachés à sensibiliser aussi nos collègues des autres professions. On a vu ce matin, qu'aujourd'hui, les grandes entreprises de distribution françaises, Pathé, Gaumont, UGC, ont entamé ce travail - et Gaumont depuis de nombreuses années. Il faut continuer pour que les plus petites sociétés de production puissent aussi être sensibilisées et aussi des prestataires comme Titra Film qui a aussi un rôle important et qui a fait beaucoup de choses. Mais plus ces choses-là se développeront, plus il y aura de types de prestataires et d'intervenants, et il faut que ces informations soient partagées largement... C'est ce que l'on a commencé depuis un ou deux ans, au sein de notre filière. C'est notre travail à nous de les populariser. Et aussi au regard des éditeurs de DVD, avec les chaînes de TV, que l'on puisse vraiment développer les échanges sur ces sujets, pour que les problèmes puissent être anticipés et réglés à l'avance.

Patrick Saonit: Il faut dire qu'il y a eu un gros travail de fait par Gaumont et par Pathé, qui rassure les salles de cinéma. Auparavant, on leur disait : « Il y a des machines qui existent. » Il s'équipaient mais n'avaient pas forcément de films adaptés. Là, vous avez des producteurs-distributeur qui adaptent tous leurs films en audiodescription. Ils ont le souhait que les DCP soient équipés, qu'après cela soit diffusé à la télévision, en DVD et Blu-ray. On a l'assurance d'avoir beaucoup de films audiodescrits sur les DCP. Maintenant, ces mêmes groupes veulent équiper leurs salles et bien les équiper. Ils se posent les questions pour savoir comment il faut le faire, et comment informer quand les choses sont faites. Du coup, vous avez d'autres directeurs de salle qui sont indépendants, ou qui ont de plus petites structures, qui sont rassurés et se posent la question, eux aussi, d'y aller le plus rapidement possible.

Xavier Gallin : Vous allez sortir votre guide, cela va être une aide pour les exploitants. Vous abordez les coûts aussi ?

Olivier Hillaire : Toutes les questions pratiques sont abordées. C'est une vraie question importante pour les exploitants... La question du coût est abordée, de même que la question de la logistique, de la distribution de matériel dans les salles, le nettoyage des équipements...

Xavier Gallin : La maintenance aussi, qui est à suivre. Le coût de la maintenance pour ces équipements ? Il est élevé ?

Olivier Hillaire: Oui, quand vous parlez de maintenance. Enfin, les piles, il n'y en a pas. Enfin si, il y a des piles dans des casques ou dans les batteries... C'est abordé aussi.

Xavier Gallin : Comment voyez-vous l'évolution de l'audiodescription ? Donc, aujourd'hui, il y a de plus en plus de films. C'est quelque chose de systématique dans les salles de cinéma ? C'est-à-dire que chaque séance sera audiodécrite ?

Patrick Saonit : Oui, je pense qu'à un moment donné, quasiment toutes les séances seront accessibles. C'est le souhait de certains producteurs, distributeurs, et directeurs de salle. Cela va encore plus vite que ce que l'on imaginait il y a deux ou trois ans. Il y a un souhait de l'ensemble des intervenants (producteurs, distributeurs, exploitants et public) de faire les choses, de bien les faire et de bien le faire savoir. On a un public qui est attentif, on a vu avec le panel ce matin qu'il y a vraiment une attente. On sent que tout le monde est prêt à œuvrer et à participer.

Les producteurs, les directeurs de salle sont à l'écoute. Les spectateurs sont là, prêts à venir dans les salles de cinéma.

Xavier Gallin : On est dans quelle phase ? La phase découverte ?

Patrick Saonit : La phase découverte d'un système, et l'on peut dire que l'on est dans l'attente et dans l'euphorie parce que l'on sent que cela va bientôt se mettre en place et que tout est là pour que cela puisse se faire.

Marc Olivier Sebbag : On peut dire qu'il y a une très grande marge de progression, c'est optimiste pour l'avenir, mais on est encore au début. Même si ce matin pour le sous-titrage, Bénédicte Nguyen a donné des indications que sur le premier trimestre 2012, il y a eu autant de films sous-titrés que pendant toute l'année 2011 Et il ne faut pas oublier que le passage global au numérique date de 2010. Aujourd'hui, il y a 70% des salles qui sont équipées en numérique, il y a encore 30% des salles qui doivent l'être. Actuellement, on est sur une émulation autour de ces sujets et de ces équipements-là, et on voit que les choses commencent à prendre forme de façon globale, collective.

Xavier Gallin : Véronique Charrat, je ne vous ai pas encore donné la parole. Vous êtes responsable de l'action culturelle au sein de l'association *Premiers Plans* d'Angers. *Premiers Plans* d'Angers c'est quoi ? Et puis, vous utilisez l'audiodescription, avec quelles méthodes et quels moyens ?

Véronique Charrat : *Premiers Plans* d'Angers, c'est une association qui existe depuis vingt quatre ans. Cela fait seulement trois ans que l'on s'est engagés dans une démarche d'accessibilité.

Notre festival n'a pas de lieu propre. On s'installe dans tous les cinémas de la ville, le théâtre et le Centre de congrès. En fait, toutes ces questions de mise en conformité des lieux, nous n'en avons pas la maîtrise, même si par notre présence on peut demander à ce que cela avance. On a d'abord travaillé sur un accueil et sur un placement prioritaire, selon les besoins et les handicaps, une meilleure information sur les modalités d'accès. Donc on a recensé toutes nos salles qui étaient équipées ou accessibles de manière très

différentes. On a réfléchi aussi à une politique tarifaire adaptée aux besoins et à l'accessibilité actuelle de toutes les salles du festival. Dans la matinée, on a abordé la question d'une politique tarifaire. Nous, nous avons estimé qu'à partir du moment où l'on n'était pas accessible pour tout, on était en devoir de proposer des réductions pour les personnes handicapées. Un jour, si l'on est accessible pour tout, on n'aura pas forcément à proposer une politique tarifaire pour les personnes handicapées, mais pour les personnes témoignant de faibles revenus.

Après toutes ces étapes, nous avons abordé la question des moyens de compensation pour montrer nos œuvres. C'est là où, après avoir travaillé avec l'AVH sur l'audiodescription, nous sommes venus à la question d'acquérir cette régie HF mobile, utilisée ici à Saint Gilles Croix de Vie aujourd'hui, pour pouvoir être autonomes sur la diffusion de nos œuvres audiodécrites ou sous-titrées. Cela arrive conjointement avec l'arrivée des DCP {des dispositifs d'Éducation à l'image sous-titrés et audiodécrits par le} CNC, venus à point nommé. Ce qui est difficile pour nous, c'est qu'on choisit des œuvres qui ne sont pas des œuvres de l'actualité cinématographique et donc peu sont audiodécrites par DCP.

Ce qui a été dit tout à l'heure, nous l'avons vécu à Angers : ceux qui veulent se lancer dans l'audiodescription par DCP avec une régie mobile, ils ont intérêt à prévoir au moins 15 jours à 3 semaines d'essais techniques pour pallier à toutes ces aventures de mise en conformité technique. Nous avons traversé cela et il y a eu une grande solidarité, un grand investissement des techniciens du Cinéma des *Variétés* d'Angers, de *Cinemeccanica*, qui ont collaboré de manière très efficace. Entre les allers-retours, et comprendre ce qui se passait, il a fallu je pense 15 jours pour que cela marche. Pour la première mise en service, cela demande beaucoup d'anticipation pour que cela marche.

Xavier Gallin : C'est lié à quoi ? Des difficultés techniques ?

Véronique Charrat : Oui, des difficultés techniques. Il a fallu isoler le son pour qu'il arrive directement dans les casques différemment, de la piste 7 et 8.

Xavier Gallin : Aujourd'hui, c'est quelque chose qui fonctionne bien ?

Véronique Charrat : C'est quelque chose qui fonctionne bien. Maintenant, nous sommes très attentifs au développement de l'audiodescription et du sous-titrage des œuvres. Nous sommes vraiment dans la demande et dans l'attente d'avoir une liste qui regroupe toutes les offres et tout ce qui est accessible, sinon on est noyé dans toutes les différentes structures qui offrent des films adaptés. Pour nous c'est un réel besoin aujourd'hui.

Xavier Gallin : Lilian Lefranc, par rapport aux technologies que vous employez pour le sous-titrage, il y a un débat : de la couleur ? pas de couleur ? est-ce que le public entendant doit voir ou pas voir ?

Lilian Lefranc : Je crois qu'on l'a eu ce matin. Je ne vais pas insister.

Xavier Gallin : Au niveau des équipements, alors ?

Lilian Lefranc : Toutes les salles équipées d'un serveur Doremi ou autre peuvent projeter un sous-titre colorisé. C'est possible techniquement partout. Après, face à la difficulté où

moi je me trouve dans des festivals, c'est que je reçois des DCP qui ne sont pas toujours bien faits, faits dans des studios de laboratoires partout dans le monde. Ce sont les difficultés que j'ai eues au début, que je commence à régler, à réguler. Sinon, c'est une technologie simple, accessible à n'importe quel programmeur informatique. Pour le problème technique qu'il y a eu ici, je pense qu'il est important que dans les salles de cinéma, les exploitants prennent en considération que l'installateur d'un serveur ne va pas forcément répondre à toutes les demandes. Le problème d'isoler la piste 7 et 8, c'est qu'il ne va pas forcément le faire. S'il y a demande, il va le faire. Mais il y a des problèmes et les exploitants doivent se former pour pouvoir formuler des demandes précises sur ce dont ils ont besoin. Ce n'est pas un souci que pour les pistes 7 et 8, ce sont des soucis que rencontrent beaucoup de cinémas, c'est à dire que quand l'installateur arrive avec son serveur Doremi qu'il vend des milliers d'euros, il installe ça comme cela, et si on ne lui demande pas plus, il ne fait pas plus. En général, c'est cela.

Dominique Viviani, régisseur du festival *Un Autre Regard*, montre les casques HF et boîtiers utilisés par le festival *Premiers plans d'Angers* et mis à disposition du présent festival : C'était pour montrer physiquement le système. C'est un système très léger pour ceux qui installent cela en salle. Chaque personne porte cela. Vous avez un petit récepteur que vous avez fixé à votre ceinture, un casque, un seul bouton On/Off, où vous pouvez monter le son et basta ! Vous donnez cela à toutes les personnes qui veulent écouter l'audiodescription.

Côté cabine, vous avez un petit émetteur où vous envoyez votre piste audiodécrite et l'émetteur diffuse votre piste à toutes les personnes qui ont un casque dans la salle. C'est le côté technique vraiment réussi de cette affaire. C'est un système léger pour ceux qui l'installent, facile à manipuler et surtout facile à comprendre.

Véronique Charrat : Je rebondis sur ce matériel. *Premiers Plans* en a fait l'acquisition cette année grâce à une aide financière de la ville d'Angers : la collectivité locale. Nous en avons besoin essentiellement 10 jours par an, pendant notre festival. L'enjeu c'est donc de le mutualiser à l'échelle de la ville d'Angers, pour les autres partenaires culturels ou autre. Si des personnes dans la région en ont besoin, contactez nous et parlons en.

Patrick Saonit : Si un complexe de salles s'équipe avec ce type de matériel, il pourra être déplacé en quelques minutes. Vous n'avez pas besoin d'avoir 12 émetteurs si vous avez 12 salles, vous en avez un ou deux, et vraiment cela se déplace en 5 minutes.

Xavier Gallin : Un mot de conclusion, allez-y Marc Olivier Sebbag.

Marc Olivier Sebbag : Je voulais juste compléter ce que vient de dire Monsieur Saonit. Pourquoi déplacer le dispositif ? Parce que vous n'avez pas forcément des spectateurs handicapés dans toutes vos salles en même temps, dans le fonctionnement courant et annuel de votre salle de cinéma. Il y a dans le document que l'on est en train de finaliser et qui sera diffusé dans les prochaines semaines, des descriptions d'équipements : certains peuvent être facilement déplacés, d'autres moins, mais ils ont d'autres avantages aussi. C'est l'équilibre entre ces différentes souplesses et ces différents avantages que l'on a souhaité populariser.

(NDLR : http://www.fncf.org/updir/1/etude_olivier_hillaire_accessibilite_def.pdf)

Olivier Hillaire : Effectivement, il y a des avantages et des inconvénients à toutes les solutions. Il y a des solutions aussi qui sont soumises à licence, c'est-à-dire qu'elles ne peuvent être branchées qu'à un serveur particulier avec un numéro d'utilisation particulier. Il faut en tenir compte.

Xavier Gallin : Il faut bien regarder le matériel avant. C'est une question de licence. Est ce que vous avez des questions dans la salle par rapport à ces équipements ? (...) On me dit qu'on n'a plus le temps. On a dépassé. On a commencé en retard.
Merci à vous. On peut applaudir nos intervenants.